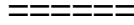


Note sur Joseph Hubert, colon de Bourbon ou Une amitié indéfectible



Joseph Hubert (1747-1825) est un colon de l'île Bourbon, fils d'un colon de Bourbon, propriétaire du *Bras-Mussard* au quartier Saint-Benoît. Il se serait rendu à l'Isle de France en 1769 et aurait alors visité le jardin de *Monplaisir*, se serait fait remarquer par Poivre pour l'intérêt qu'il portait à toutes les plantes qui y étaient rassemblées¹. Ce qui est certain, c'est que grâce à son intelligence, son enthousiasme et son acharnement, la culture du giroflier put se développer à l'île Bourbon. Il manifesta une admiration et une reconnaissance envers Poivre sans égales ; cela vaut bien qu'on s'y attarde.

Un exemple montrera son talent de cultivateur pour expérimenter et réussir de nouvelles plantations. En 1785, M. Céré écrit : « Des plants de cacaoyers qu'il a procurés, il y a très peu d'années, à M. Hubert à Bourbon, cet habitant curieux, actif et plein de zèle, m'écrivit devoir en faire à la fin de cette année ou au commencement de 1786, une plantation de 40 mille plants »².

Il reçut deux gérofliers de la distribution faite à Bourbon après la dernière expédition de 1772. Les deux plants furent mis en terre dans des parcelles distantes. L'un végéta vingt ans avant de mourir sans avoir rien produit, l'autre, installé proche de son habitation, prospéra et devint le pied mère de tout ce que l'île mit en culture. « le 1^e août 1778, le giroflier avait quinze pieds de haut, en 1783 trente, en 1806 soixante, avec un épais feuillage, dont la circonférence était déjà de plus de 50 pieds en 1784. La première fleur s'épanouit le 3 janvier 1778, ... », nous rapporte Emile Trouette³. Ces premières noix, il va les mettre en terre ; il fera également des marcottes ; il va ainsi multiplier les plants, et dès 1782, il en distribue à ses voisins. Le moral n'est pas toujours là : « 20 janvier 1784 – Il est mort, depuis 15 jours, beaucoup de mes plants en place. Je renonce à cet objet, et je me décide, aujourd'hui 20, à vendre mes plants et à planter ma giroflerie en cacaoyers. » En juin, le moral est revenu, on recommence un semis de 3.087 baies. Sa peine sera récompensée : 800 livres de clous en 1791. En 1793, il y aurait 15.000 girofliers dans la paroisse. En 1802 la récolte s'élève à 150.000 livres de clous. Hubert peut écrire : « Il est de toute vérité et à la connaissance de toute l'île que le giroflier qui m'a été donné par M. Poivre a produit la presque totalité des girofliers du vent de cette île, qui seul donne tout ce que cette colonie fournit de girofle. » Le 21 février 1806, après le terrible ouragan, Hubert note qu'il est passé au *Bras-Mussard* et qu'il a aperçu l'arbre, le giroflier-père, couché, rompu, déjà flétri. « Je n'ai pu retenir mes larmes, écrit-il. Je me suis assis sur son tronc respectable, et là, le cœur navré, je me suis rappelé le jour où je l'ai reçu, les soins que j'en ai pris, les craintes que j'en ai

¹ *Essai de statistique de l'île Bourbon*. Par M. Thomas, 1828, t.2, p.65 : « Je tiens de M. Joseph Hubert que, dans un voyage qu'il fit à l'Isle de France, étant allé visiter le jardin de Montplaisir, et considérant avec attention les nouveaux arbres, il fut remarqué par M. Poivre. Une sympathie naturelle attire les hommes animés des mêmes sentiments. M. Poivre s'approcha de l'étranger, et, ne tardant pas à reconnaître en lui un homme digne de répondre à ses intentions généreuses, il lui fit don de plusieurs plants, et y ajouta avec une extrême bienveillance les instructions auxquelles il devait se conformer ... Cet excellent citoyen m'a plusieurs fois raconté cette expédition, et ne l'a jamais fait sans attendrissement. »

² *Recensement de tout ce que renferme le Jardin du Roi, le Monplaisir,...* Archives du Museum d'Histoire Naturelle, Ms 303, juin 1785. (transcrit sur ce site)

³ *Ile de la Réunion. Papiers de Joseph Hubert*. Par Emile Trouette. Imp. Lahuppe, St Denis de la Réunion, 1881

éprouvées. Je me suis dit : c'est au tronc de cet arbre que j'ai suspendu le portrait de M. Poivre lors de la fête que j'ai donnée en recevant ce portrait ; c'est à son ombre que, le même jour, j'ai lu à Jean-Louis son affranchissement ; je n'ai pas oublié que c'est à cet arbre que je dois ma fortune, et qu'il a produit de grands revenus à mon pays. ».

Voilà ce qu'Émile Trouette nous rapporte d'après les papiers de Joseph Hubert. Mais revenons sur ce portrait de Poivre, d'autres témoignages sont là :

Le premier est rapporté dans l'histoire de l'Académie de Lyon¹ : le 25 avril 1786, Madame Poivre² avait fait présent à l'Académie « du portrait de son mari comme témoignage de l'attachement que cet homme distingué avait conservé jusqu'à sa mort pour La Compagnie. Le même cadeau fut fait à M. Hubert, un des plus considérables propriétaires de l'Ile-Bourbon, qui rendit compte à M. de Trouette, de l'inauguration de ce portrait. [...] Une table immense fut placée dans un lieu des jardins, appelé *le carré Poivre*, lequel se terminait par les girofliers et les muscadiers, [...]. Le portrait, attaché à un de ces arbres, était surmonté d'une couronne de muscades et de girofles. Avant le repas, on lut le précis de la vie de M. Poivre et, pour consacrer cette fête par une bonne action conforme aux principes et aux habitudes de cet administrateur, M. Hubert affranchit en présence de convives le jardinier esclave qui, depuis plus de vingt ans, avait contribué par sa vigilance et son travail au succès de ses plantations. » Cette fête eut lieu le 27 mars 1791.

Cet envoi du portrait de Poivre à Hubert faisait sans doute suite à la demande qu'il en avait faite à sa veuve (Doc. 1). Toujours est-il qu'il le reçut et en remercia celle-ci. (Doc. 2). Par cette lettre de remerciements dont nous ne connaissons qu'un extrait ou par une suivante, Madame Poivre eut connaissance de la cérémonie organisée par Hubert pour fêter la mémoire de Poivre, aussi lui écrivit-elle une lettre, pleine d'un attendrissement sincère, pour lui dire combien, elle et sa famille, avaient été sensibles à « *toute la délicatesse des sentiments qui ont présidé à votre réjouissance* ». (Doc. 3)

La reconnaissance de Joseph Hubert envers Pierre Poivre ne s'arrêta pas là. En 1819, il demandait à l'administration que la mémoire de Poivre puisse être entretenue sur l'île en lui dédiant un monument utile ; il pensait à un pont déjà prévu sur la rivière du Mât : « *Quel monument plus digne du cœur de M. Poivre que celui qui éviterait la mort à plusieurs voyageurs et esclaves, qui se noyent chaque année dans cette rivière.* ». (Doc. 4)

L'administrateur, M. Thomas répondit sans se prononcer : « *Monsieur le Commandant et administrateur pour le Roi a goûté vos observations sur la nature des monuments à élever à la mémoire de MM. de Labourdonnaye et Poivre. Il a senti ... etc.* ». Un pont fut bien construit, il ne semble pas qu'il fut dédié à Pierre Poivre³.

¹ *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*. Par J. B. Dumas, Lyon, 1839, t.1, p.131.

² Nous dénommons Françoise Robin « Madame Poivre » dans tout ce récit, en fait elle devient Madame Samuel Du Pont de Nemours en 1795. Son deuxième époux meurt en 1817. Elle-même s'éteint en 1841.

³ *Essai de statistique de l'île Bourbon*. Par M. Thomas, 1828, t.1, p.135 : « Le pont qui vient de couronner la rivière du Mat en est un exemple. On avait projeté d'abord un pont en pierre, et les culées, commencées en 1819, furent poussées avec activité ; mais à mesure que les travaux avançaient, les embarras augmentaient. On fut bientôt à même de reconnaître que, bien que l'endroit choisi en amont du passage actuel permît d'appuyer une des extrémités du pont sur le rocher qui forme la rive droite de la rivière, cependant les eaux pouvaient miner les abords de l'autre culée, la contourner et la détruire. On avait voulu donner beaucoup de hauteur à l'ouverture de l'arche unique sous laquelle les eaux eussent coulé ; cependant celle qui fut déterminée n'était point encore suffisante, et, dans certaines circonstances, le pont eût été couvert, ce qui en eût compromis la solidité. On dut dès lors modifier le premier projet, et l'on adopta celui des ponts suspendus. On en demanda en Europe en 1821. Ils arrivèrent trois ans après. Les travaux furent repris, ils furent achevés en 1827. Ce pont est un des plus grands bienfaits que la partie du vent ait reçus jusqu'ici du gouvernement, et il y a lieu d'espérer que ce ne sera pas le dernier ».

Mais l'insatiable Hubert ne s'en tint pas là. Il proposa de placer au gouvernement le portrait de Poivre. Il n'était pas question pour lui de se séparer de son portrait, mais il en avait fait faire une copie à cet effet. (Doc. 5). Le gouverneur Milius répondit favorablement, il plaçait le portrait au Gouvernement, dans la salle du Conseil. (Doc. 6). Trouette notait vers 1880 : « *Ce portrait de Poivre est aujourd'hui dans le cabinet du Gouverneur* ».

Cette copie du tableau envoyé par Madame Poivre à Hubert, copie réalisé par « *M. Morau, habitant de Saint-Denis* », est très probablement le portrait de Poivre qui se trouve en piteux état dans les caves du musée Léon Dierx à Saint-Denis de La Réunion¹.

En 1816, Joseph Hubert, jamais à court d'imagination pour faire plaisir à Madame Poivre, lui avait fait parvenir quelques épices de muscade et de gérofle renfermées dans une boîte taillée dans le bois du premier gérofler, le père de tous ceux qui étaient en culture sur l'île Bourbon. (Doc. 7).

En 1819, Madame Poivre rédigeait un éloge de M. Poivre : *Quatre journées à St Romain*², où elle fait dialoguer quatre personnes qui vont chacune évoquer une facette de la vie de Pierre Poivre. L'un de ses personnages porte le nom d'*Hubert*, elle s'en explique dans la préface : « *Nous avons donné le nom d'Hubert au colon de l'Isle de France. L'ami de Poivre qui porte ce nom vit encore et habite l'île Bourbon, nous avons voulu consacrer le souvenir de cette affection* ».

Un peu plus tard, il fut encore question de portrait entre Hubert et Mme Poivre : dans des conditions que nous ne connaissons pas, Joseph Hubert fit parvenir à Mme Poivre son portrait qui fut accroché en bonne place, comme celle-ci le relatait en 1820 dans un courrier à M. Hubert (Doc. 8). Nous ignorons ce qu'est devenu ce tableau.

*

Cette même année 1820, Auguste Billiard visitait l'île Bourbon et son propos nous servira de conclusion³ : « *Nous revînmes au boudoir de M. Joseph Hubert, avec lequel nous parlâmes long-temps de ses élèves du Bras-Mussard [les muscadiers], ce qui nous fit passer la seconde journée plus agréablement encore que la première. Il nous raconta l'histoire de chacun des plants qui lui avaient été confiés ; il a vieilli auprès d'eux, avec eux, comme la divinité tutélaire que les anciens attachaient à chaque arbre d'une forêt ou d'un verger. On voit chez lui le portrait de M. Poivre, qui fut son ami ; il entretient une correspondance suivie avec sa veuve, Mme Dupont de Nemours. Tout rappelle dans sa demeure ce bienfaiteur des colonies, qui lui a transmis ses vertus. M. Joseph Hubert est, ainsi que le célèbre intendant, une sorte de providence pour tous ceux dont il est entouré. C'est un vieillard d'une santé robuste ; la gaîté de son imagination, jointe à la bonté de son cœur, rend sa conversation tout à fait aimable* ».

*

Doc.1 : Le 17 janvier 1786, Joseph Hubert écrivait à Jean-Nicolas Céré⁴ :

« *Mon admiration pour cet arbre [girofler], et les espérances que cet objet nous donne augmentent sans cesse chez moi ma reconnaissance envers M. Poivre, le bienfaiteur de nos îles. Je n'ai pas*

Ibid. tome 2 p.342 : « Le pont de la rivière du Mat excite l'admiration de la colonie. Les voitures peuvent y passer deux de front sans embarras, séparé qu'il est, dans le milieu de sa longueur, par un grillage en fer. »

¹ « Le musée Léon Dierx possède effectivement une huile sur toile (non restaurée) représentant Poivre en buste, tenant dans sa main valide une branche de girofler, l'autre main étant entourée d'un tissu. Il a été donné au musée par le gouverneur Rodier, gouverneur de l'île dans les années 1910 (le musée a été créé en 1912). Le tableau n'est pas signé. Le portrait du musée a probablement servi à la réalisation d'au moins trois versions lithographiées par un artiste local du nom de Louis Antoine Roussin ». (E-mail de Bernard Leveneur Attaché de conservation du patrimoine Responsable du Musée Léon Dierx)

² Retranscrit dans *Eloges lyonnais*.

³ Auguste Billiard, *Voyage aux colonies orientales*, 1822.

⁴ *The triumph of Jean Nicolas Céré* par Madeleine Ly-Tio-Fane, 1970, p.90

pu y tenir dans un moment d'enthousiasmé. Je lui ai écrit pour lui demander son portrait, je le placerais dans un pavillon situé dans mon jardin, je célébrerais le jour de son arrivée par une fête. »

*

Doc.2 : Le 10 avril 1791, Joseph Hubert remerciait Mme Poivre ¹ :

« J'ay reçu le précieux présent que vous m'avez fait du portrait de Monsieur Poivre que j'avais osé lui demander, aucune expression, Madame, ne peut rendre le plaisir que j'ay éprouvé, et combien je me sens honoré de posséder l'himage [sic] d'un intendant philosophe, d'un intendant honnête homme, homme de bien, enfin le bienfaiteur de nos colonies et de la Nation ... »

*

Doc. 3 : Le 22 janvier 1792, Madame Poivre remerciait Joseph Hubert² :

« Monsieur, il est impossible de vous peindre l'impression qu'ont fait sur moi, sur mes enfans, et sur toutes les personnes honnêtes qui ont lu les détails de la superbe fête que vous avez donné le 27 mars de l'année dernière. Je vous en dois, Monsieur, les plus sincères remerciemens : rien au monde ne pouvait être plus satisfaisant pour mon cœur ; et dans ce moment les expressions me manquent pour vous témoigner ma reconnaissance et ma sensibilité.

«Combien il m'est doux, Monsieur, de voir la mémoire de l'homme vertueux auquel j'ai été unie, vivre ainsi dans les cœurs des amis de la vertu ! C'est la plus douce récompense d'une vie remplie de travaux et d'actions utiles.

« Nos larmes ont coulé avec les vôtres, Monsieur, en lisant ce que votre excellent cœur vous a inspiré pour le bon Jean Louis : vous êtes le premier colon français qui ayez donné l'exemple d'une liberté rendue avec la pompe touchante que mérite un pareil acte : cet exemple est bien fait pour inspirer aux esclaves l'amour du travail, et aux maîtres cette douce commisération qui fait le bonheur de celui qui l'exerce, comme de celui qui en est l'objet.

« Lorsque j'ai reçu la relation de votre fête, j'avais des sujets très graves de chagrin qui ont été sur le champ suspendus ; je n'ai plus songé qu'à votre belle âme, au bonheur de Jean Louis, au plaisir des convives, et à celui de voir mon mari l'objet de votre fête, à laquelle je me suis félicitée de ne pas être tout-à-fait étrangère. Mes enfans sont aussi reconnaissans que moi, du cas que vous avez voulu faire du portrait de leur bon père : elles regardent, comme un des plus riches héritages, les sentimens que les hommes vertueux veulent bien lui conserver ; elles ont l'âme sensible, et elles ont su apprécier toute la délicatesse des sentimens qui ont présidé à votre réjouissance, et à l'acte de vertu qui l'a embellie pour jamais.

« J'aurais été charmée de savoir que vous eussiez une famille qui pût imiter votre bienfaisance, et perpétuer vos bons exemples : le silence que vous gardez à ce sujet, me fait craindre que non ; mais vous devez, Monsieur, avoir de nombreux amis, et vos esclaves, que vous rendez heureux, doivent vous aimer comme leur père.

« J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée, et beaucoup de reconnaissance, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante, R. Poivre ».

*

Doc. 4 : Le 19 février 1819, Hubert à un administrateur de Bourbon, M. Thomas (*).

Monsieur,

J'apprends, par la Feuille Hebdomadaire du 17 de ce mois, que vous avez proposé une souscription, à l'effet d'élever deux monuments à la mémoire de MM. Labourdonnais et Poivre. Vous de-

¹ Lettre de René de Pusy La Fayette à Mlle Marie Morel. Château de Vollore, le 28 janvier 1965 : « Dans une lettre datée de St Benoît, isle Bourbon le 10 avril 1791, ce M. Hubert écrivait à Mme Poivre : J'ay reçu le précieux présent ... »

² Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, fait par ordre du gouvernement. Par J.B.G.M. Bory de St Vincent, page 49 du vol.3. Bory rapporte cette lettre et précise « Pour terminer sa réjouissance, M. Hubert donna la liberté à son plus ancien et laborieux jardinier, qui s'appelait Jean-Louis ». Et Bory termine ce récit : « Le bon Jean Louis, m'écrivait M. Hubert, est mort en 1795, et j'ai donné son nom à une de mes plus belles plantations de girofles, que vous avez vue immédiatement au-dessous de mon jardin. »

vez croire, Monsieur, que j'ai dû éprouver une grande satisfaction en ce qui concerne particulièrement M. Poivre, puisque, en plusieurs occasions, j'ai reproché à mon pays de n'avoir, jusqu'à ce jour, donné aucun témoignage public de notre reconnaissance envers ce bienfaiteur, et à nos administrateurs de ne l'avoir pas provoqué en y contribuant.

Permettez, Monsieur, que je vous communique les observations suivantes, tendantes à seconder vos intentions, et conformes au vœu que vous exprimez.

Il eût été à désirer, ce me semble, qu'on eût pu faire connaître aux souscripteurs ce que pourront coûter ces monuments ; ils partiraient de cette base pour fixer la quotité de leurs souscriptions.

Je me permettrai aussi, Monsieur, de vous faire observer que M. Labourdonnais (pour cette colonie) a moins fait que M. de Crémont, à qui Saint-Denis doit la boulangerie et l'eau conduite dans la ville.

Une rue porte le nom de Labourdonnais et ceux de MM. Poivre et de Crémont ne sont jamais prononcés, et seront ignorés de nos neveux, lorsque leurs bienfaits seront en évidence, tant que la colonie existera. [?]

J'ai souvent entendu exprimer le désir, que je partage, de voir construire un pont sur la rivière du Mât, qui porterait le nom de pont Poivre. Pour y arriver et en le quittant, on traverserait des girofleries ; des charrois, portant le plus souvent des épiceries, y passeront. Je suis persuadé que toutes les classes d'habitants et le commerce souscriraient pour la construction ; nous avons tous des intérêts directs à trouver des ponts sur les rivières, et celui de la rivière du Mât surtout. Quel monument plus digne du cœur de M. Poivre que celui qui éviterait la mort à plusieurs voyageurs et esclaves, qui se noient chaque année dans cette rivière ! Le montant de la souscription serait ajouté aux fonds promis et déjà destinés à cet objet, de la caisse coloniale.

C'est par des établissements d'utilité publique que l'Île de France a immortalisé les Labourdonnais, Souillac, Malartic et autres administrateurs qui ont mérité cet honneur. Par les mêmes moyens et dans les mêmes vues, un pont pourrait être bâti sur la rivière des Galets, qui porterait le nom de pont Labourdonnais.

La mention, Monsieur, que vous faite de moi, en proposant la souscription dont il est question, m'a autorisé à vous faire les observations qui sont le sujet de cette lettre ; mais quel qu'en soit le résultat, je ne changerai rien aux dispositions où je suis de contribuer à l'édification des monuments, tels qu'ils sont proposés.

J'ai l'honneur ...

Hubert.

*

Doc. 5 : Novembre 1819 : Lettre de Hubert à M. le gouverneur Milius (*)

« j'ai encore, Monsieur le commandant, à vous proposer, pour être placé au Gouvernement, le portrait de M. Poivre, copié sur celui que m'a envoyé, en 1791, sa veuve, aujourd'hui veuve de M. Dupont de Nemours. C'est M. Morau, habitant de Saint-Denis, qui a fait cette copie, sans vouloir recevoir de rétribution. Il a voulu en cela témoigner sa part de reconnaissance envers ce bienfaiteur de cette colonie. Il est donc pour moitié dans l'hommage que je vous en fais. Il y a placé adroitement des branches de muscadiers et de girofler en fruits et d'après nature.

Déjà depuis plusieurs années, j'ai exposé ce portrait chez M. Lory, en attendant l'occasion de l'offrir de nouveau au Gouvernement. Son inauguration, rendue publique par nos gazettes, réparera le trop tardif témoignage de reconnaissance que nous devons à cet intendant vertueux, qui, pour nous procurer les premières épiceries, s'est exposé au plus grand danger, et n'a pas abandonné ce projet, contrarié pendant 25 ans, qu'il l'eût exécuté complètement. Eh ! Monsieur, aucun monument, pas même le nom d'une rue, ne rappelle son nom ! ... Il vous est réservé, Monsieur le Commandant, de réparer l'ingrat silence de notre île envers son bienfaiteur. » [Signé] Hubert

*

Doc. 6 : le 17 novembre 1819. Réponse du gouverneur, M. le baron Milius. Saint-Denis. (*)

« A Monsieur Hubert.

Je vous remercie, Monsieur, de la préférence que vous avez bien voulu m'accorder pour remettre entre mes mains le portrait de l'immortel Poivre. Je l'ai fait déposer au Gouvernement, dans la salle du Conseil, en attendant qu'il puisse être placé au Museum d'histoire naturelle que je compte fonder dans l'hôtel même. » [Signé :] Baron Milius

*

Doc. 7 : Extrait d'une lettre de Mme [Poivre] du Pont de Nemours à P.S. du Pont de Nemours en date du 21 septembre [1816] [Mme du Pont de Nemours réside alors à Paris, son mari est au US.]

« J'ai reçu un charmant petit cadeau de muscades et de gérofle dans une boîte faite avec une branche du premier gérofler que M. Poivre envoya à Bourbon et qu'un ouragan a cassé lors qu'il avait plus de soixante pieds de haut. Ce bon M Hubert qui en était propriétaire conserve pour le donateur une bien rare reconnaissance ».

(Cet extrait est retranscrit dans un courrier adressé le 19 mars 1958 par Hagley Library à Wilmington USA à Louis Malleret en réponse à un courrier du 9 mars 1958. Cette lettre existe dans sa traduction anglaise dans « Foundation archives. Box 324, V.112 »)

*

Doc. 8 : Le 25 septembre 1820, Vve Dupont (de Nemours) à M. Hubert¹

Monsieur très respectable ami,

Je vous remercie mille et mille fois d'avoir eu la complaisance de vous faire peindre et de m'envoyer votre portrait. Il occupe la plus belle place de notre salon et nous avons réuni Monsieur vos neveux, Mr Partiot et quelques personnes de ma famille et de mes amis pour fêter le bon patriarche et la réception de son portrait que Mrs Hubert de l'île ont trouvé d'une ressemblance parfaite. Nous avons Monsieur et respectable ami bu à votre santé avec de la crème de gérofle et tout le monde a applaudi à notre attachement pour vous et à notre satisfaction.

Quand vous auriez Monsieur fait prendre la mesure d'avance, l'on n'aurait pas pu mieux réussir pour la faire exactement de la même grandeur que celui de mon petit-gendre de Cossigny qui est aussi dans le salon.

Je ne sais en vérité comment vous témoigner le plaisir que vous m'avez fait en me faisant ce précieux cadeau, on voit dans tous vos traits la bonté, la douce sensibilité qui vous distinguent éminemment.

Je ne puis encore vous envoyer, ainsi que vous voulez bien le désirer l'Eloge de M. Poivre qui a remporté le prix à l'académie de Lyon. Il n'est point encore imprimé et l'auteur qui est mon parent demeurant à Lyon je n'ai point cet Eloge qu'il m'avait seulement envoyé pour en prendre lecture et qu'il a fallu lui rendre.

J'avais ici un autre Eloge dans la péroration duquel Monsieur et digne ami vous tenez une si juste place, mais je l'ai prête et la personne est à la campagne et ne me l'a point encore rendu.

Dès que le vainqueur sera imprimé j'aurai l'honneur de vous l'envoyer.

Je crois que je dois vous féliciter mon respectable ami d'avoir d'aussi aimables neveux. Les deux aînés se ressemblent beaucoup, et sont faits pour réussir à tout ce qu'ils voudront entreprendre. Ils ont de l'esprit et un très bon ton. Le plus jeune suivra sûrement l'exemple de ses aînés. Ils ont eu tous un grand plaisir de retrouver les traits de leur oncle chéri.

Mr Partiot m'a paru aussi fort aimable et je suis fâchée pour vous et pour les habitants de Bourbon qu'il ait quitté cette bonne colonie. je vois que vous regrettez aussi Mr Millius, ces changements ont toujours beaucoup d'inconvénients surtout pour des pays aussi lointains. C'est à vous Monsieur et respectable ami que mes enfants doivent l'honneur fait à notre mari et père de voir son portrait placé au Palais du Gouvernement dans l'occasion solennelle de la pose de la première pierre du

¹ Archives départementales de La Réunion : Fonds Joseph Hubert, série J, cote provisoire 4J50.

Barrachoi¹, comme c'est à vous que nous devons le pont témoignage si glorieux [de] votre constante amitié, de l'affection des habitants de Bourbon, de la bienveillance de Mr Millius et du désir connu de mon mari de contribuer autant que possible au bien public et à celui en particulier des créoles des deux îles.

Mr Partiot et Mrs vos neveux m'ont parlé avec grand éloge des géoffliers. Il paraît que c'est un arbre superbe et je me représente souvent l'ami, habile et bienfaisant qui a récolté les premiers fruits et qui s'assoit à l'ombre de ces beaux arbres cultivés sous sa direction. Ce que je désire à présent Monsieur et respectable ami, c'est que vous vous y reposiez encore de longues années et que vous y soyez aussi heureux que vous le méritez et que vos jours se passent sans infirmités sans maladies et avec toutes sortes de douceurs et de bonheur.

Ma fille, Isle de France Poivre, veuve de Pusy se joint à moi dans tous mes sentiments, et nous vous offrons en commun, Monsieur très digne ami, notre reconnaissance et notre attachement éternels

Paris 25 7bre 1820

Vve Dupont (de Nemours)

P.S. Une circonstance assez heureuse, c'est que sans l'avoir prémédité, le jour où nous avons fêté votre cher portrait c'est trouvé le jour de St Maurice, nom de mon petit-fils de Pusy qui porte aussi le nom de Poivre dans son extrait de naissance.

(*): Extrait de *Ile de la Réunion. Papiers de Joseph Hubert*, publié par E. Trouette.
Imprimerie G. Lahuppe, St Denis de la Réunion, 1881.

* * *

¹ Le 27 novembre 1819, le Baron Milius pose la première pierre d'un embarcadère conçu par M. Partiot, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Ce port sera baptisé « Barachois ».